



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



BEL | BSA

**BUREAU DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH**



- Procédure
- Témoignages
- L'année en immersion et ses particularités
- Après l'année en immersion
- Questions



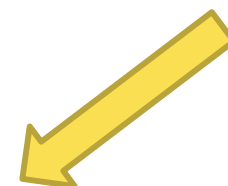
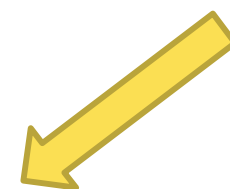
Une année en immersion dans un cycle d'orientation (CO) du Haut-Valais :

- procédure d'inscription
- liste de tous les centres

Année immersion 2025-2026 / procédure

1. Choix d'une année en immersion

- a. Si votre enfant souhaite vivre l'expérience d'une année en immersion dans un cycle d'orientation du Haut-Valais (Orientierungsschule / OS) et que vous n'en avez pas discuté avec son titulaire, prenez rendez-vous au plus vite avec lui et/ou avec la Direction de l'établissement de votre enfant pour échanger sur son projet : ils sont à même d'encourager ou de dissuader votre enfant de ce projet d'immersion.
- b. Si, suite à cette discussion, le projet se confirme, nous vous invitons à participer à la **soirée d'information du 14 janvier 2025 à 18h30, à l'aula du Collège de la Planta à Sion** (avenue de la Gare 44). Suite à cette séance, si souhaité, nous vous laissons le soin de remplir le formulaire d'inscription transmis par le titulaire de votre enfant ou disponible directement auprès du secrétariat du CO fréquenté actuellement par votre jeune ; celui-ci doit être dûment complété et signé par toutes les parties concernées. Vous pouvez également le télécharger sur notre site (<https://vs.ch/immersion>) et le remplir en ligne avant de l'imprimer. Pour le choix de l'établissement, nous vous laissons le soin **si nécessaire** de prendre contact par téléphone avec la Direction du CO du Haut-Valais pour y obtenir différentes informations utiles (par ex. famille d'accueil, cantine pour le repas de midi, proximité de la gare, ...). Aucune inscription possible par téléphone, **celle-ci ne se fait que sur dossier !**

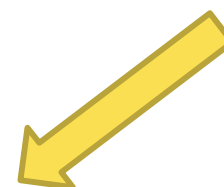




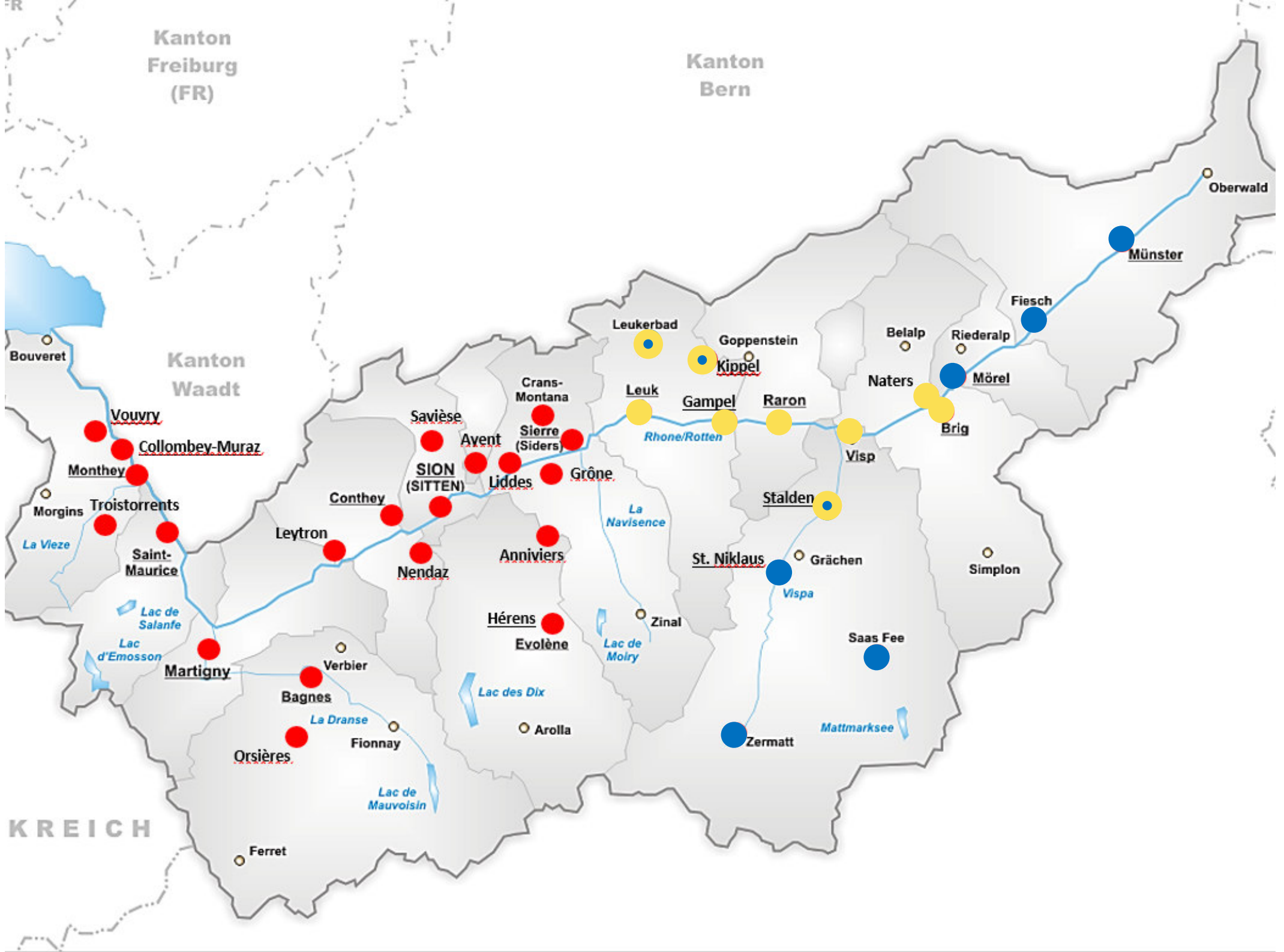
Une année en immersion dans un cycle d'orientation (CO) du Haut-Valais :

- procédure d'inscription
- liste de tous les centres

Année immersion 2025-2026 / procédure



- Vous ne pouvez inscrire votre enfant que dans un seul CO.**
- Le CO d'origine envoie le dossier de votre enfant au CO haut-valaisan concerné, dans les délais impartis.
- Aucune place n'étant garantie d'avance, vous devez, de plus, **impérativement** inscrire votre enfant dans le cycle d'orientation d'origine (uniquement pour la 11CO) et/ou dans une école, d'autres établissements du Sec II (du Valais romand ou/et du Haut-Valais).



Une année en immersion dans un cycle d'orientation du Haut-Valais : liste de tous les centres

Cycle d'orientation	Direction et/ou responsable de l'immersion	Adresse	NP	Localité	E-Mail	Tél. école
Brig-Glis	Mathias Witschard	Englisch-Gruss-Strasse 45	3902	Brig-Glis	diros.brigsued@edu.vs.ch	027/ 922 42 30
Goms (Fiesch + Münster)	Martin Fux	Schulhausstrasse 18	3984	Fiesch	diros.fiesch@edu.vs.ch	027/ 971 16 36
Gampel	Robert Arnold	Schulhausstrasse 5	3945	Gampel	diros.gampel@edu.vs.ch	027/ 933 69 14
Leuk	Jan Zenhäusern	Schulhausstrasse 13	3953	Leuk-Stadt	diros.leuk@edu.vs.ch	027/ 473 23 71
Leukerbad	Juventa Zengaffinen	Lichtenstrasse 29	3954	Leukerbad	diros.leukerbad@edu.vs.ch	027/ 470 34 00
Lötschental	Roland Rieder	Hauptstrasse 37	3917	Kippel	diros.loetschen@edu.vs.ch	027/ 939 39 00
Mörel (Schule Aletsch)	Olivier Bittel	Furkastrasse 43	3983	Mörel-Filet	diros.moerel@edu.vs.ch	027/ 927 32 28
Münster, (Goms) (uniquement 9OS & 10 OS)	Martin Fux	Furkastrasse 53	3985	Münster- Geschinen	diros.muenster@edu.vs.ch	027/ 971 16 36
Naters	Kilian Summermatter	Weingartenstrasse 11	3904	Naters	diros.naters@edu.vs.ch	027/ 922 75 85
Raron	Erich Pfammatter	Schulhausstrasse 4	3942	Raron	diros.raron@edu.vs.ch	027/ 934 26 03
Schulen Saas	Pascal Schwery	Postfach 84	3910	Saas- Grund	diros.saasgrund@edu.vs.ch	027/ 957 60 55
Siders, Goubing	Rolf Burgener	Chemin des Collines 27	3960	Siders	diros.goubing@edu.vs.ch	027/ 452 05 49
St. Niklaus	Roger Anthamatten	Dorfstrasse 17	3924	St. Niklaus	diros.stniklaus@edu.vs.ch	027/ 956 39 65
Stalden	Christine Wenger	Märtplatz 1	3922	Stalden	diros.stalden@edu.vs.ch	027/ 953 15 29
Visp	Urs Giger	Kleegärtenweg 2a	3930	Visp	diros.visp@edu.vs.ch	027/ 948 99 72
Visp (LZ) Landwirtschaftliche Schule	Karin Oesch	Talstrasse 3	3930	Visp	diros.lzvisp@edu.vs.ch	027/ 606 79 00
Zermatt	Alexandra Henzen	Postfach 108	3920	Zermatt	diros.zermatt@edu.vs.ch	027/ 966 46 27



Une année en immersion dans un cycle d'orientation (CO) du Haut-Valais :

- procédure d'inscription
- liste de tous les centres

Année immersion 2025-2026 / procédure

2. Admission ou non-admission : dès mars

- En cas de réponse positive, le CO interpellé confirme par écrit et dans les plus brefs délais aux parents, au CO d'origine ainsi qu'au BEL, que l'élève a été accepté définitivement.
- En cas de réponse négative, le CO interpellé confirme, également par écrit et dans les plus brefs délais, sa décision aux parents et envoie aussitôt le dossier original au BEL. Celui-ci essaiera, avec l'accord de l'élève et des parents et dans la mesure du possible, de placer l'élève dans un autre CO disponible.

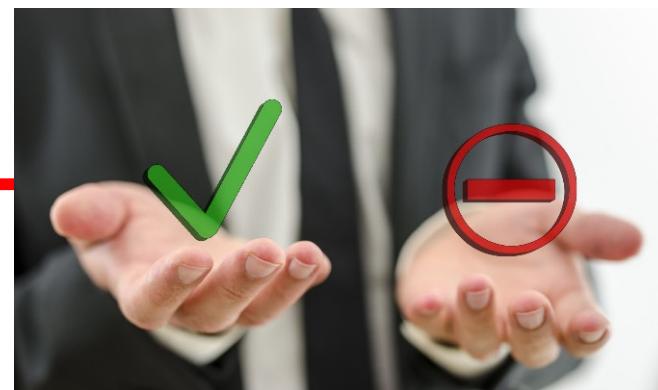
Année en immersion dans un autre canton, priorité Berne

Selon l'offre et la demande dans la partie germanophone de notre canton, il est envisageable de faire une immersion dans un autre canton.

Il est impératif de me contacter si cette alternative est envisagée :

sandra.schneider@admin.vs.ch

Témoignages



- **Timéo Joho**, 8H My, 9OS à Visp
- **Emilie Corthay**, 10CO Grône, 11OS Visp
- **Hadrien Cotutiu**, 10CO Liddes, 11OS Stalden
- **Tom Baudat**, 11CO Martigny, 11OS bis au Lötschental
- **Charlène Theytaz**, 1. KSSB, 2. KSSB



Une année en immersion dans un cycle d'orientation (=Orientierungsschule) du Haut-Valais

Année en immersion 2025-2026

Formulaire d'inscription (doit être rempli en commun par les parents et l'élève)

Nom : _____ Prénom : _____

Ecole fréquentée actuellement : _____ Classe : _____

Année en immersion 2025-2026 : cochez svp :

9CO

10CO

11CO

11CO (répétition)

Nous souhaitons que notre enfant intègre l'établissement suivant :

Pourquoi avons-nous choisi cette école ? :

Quelle est la motivation de notre enfant à faire une année en immersion et quelles sont ses attentes ?
Quel est son projet après cette année ? Si le jeune le souhaite, il/elle peut joindre une lettre de motivation à ce dossier.

Forme d'hébergement envisagée : (cochez tous les choix possibles)

Pendulaire

Internat *

Famille d'accueil

* Si mon enfant est accepté en immersion, je prends contact avec l'internat pour pré-réserver une place.

Si notre enfant ne devait finalement pas être accepté dans l'école du Haut-Valais mentionnée ci-dessus, nous souhaitons que le Bureau des Echanges Linguistiques essaie de lui trouver une place dans un autre établissement, dans la mesure où des places sont encore disponibles. oui non

Autres inscriptions

Aucune place n'étant garantie, nous vous rappelons qu'il faut impérativement inscrire votre enfant :

- soit dans le cycle d'orientation d'origine (si votre enfant n'a pas terminé sa scolarité)
- soit dans un établissement du Sec II
- soit rechercher une place d'apprentissage

Nous avons déposé une demande à la structure Sport-Arts-Formation (SAF) oui non

(si oui, joindre les justificatifs) Discipline : _____

Ce projet d'immersion est-il prioritaire pour notre enfant ? oui non

Nous l'avons, comme demandé, inscrit dans d'autres écoles et/ou nous lui cherchons une place d'apprentissage (prière de cocher les cases correspondantes) :

→ Dans le Valais romand :

CO

EPP

ECG

EC

Collège

Ecole préprofessionnelle

Ecole de culture générale

Ecole de commerce

Autre école

Apprentissage

→ Dans le Valais germanophone:

SFB / Brig

HMS / Brig

FMS / Brig

Kollegium / Brig

Schule für Berufsvorbereitung

Handelsmittelschule

Fachmittelschule

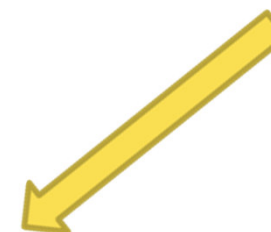
KSSB

(FPP Ecole préprofessionnelle)

(FC Ecole de commerce)

(FCG Ecole de culture générale)

(Collège)



Vincent Ebenegger

Informations personnelles

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Garçon Fille

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Langue maternelle : _____

Courriel : _____@edu.vs.ch

Ecole fréquentée actuellement : _____ Classe : _____



Niveaux & notes du 1^{er} semestre de l'année actuellement fréquentée :

	niveau	note		niveau	note
français			mathématiques		
allemand			sciences		

Père : nom & prénom : _____

Courriel & tél. : _____

Mère : nom & prénom : _____


Courriel & tél. : _____

Nom et prénom d'un représentant légal de l'élève : _____

Adresse : _____ CP & Lieu : _____

Les parents de l'élève ou son représentant légal déclarent que l'enfant est assuré selon les lois en vigueur (maladie-accidents) et qu'il est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile (dommages causés à des tiers).

Date : _____ Signature des parents : _____

	<p>Accepteriez-vous en contrepartie d'accueillir un jeune ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, veuillez le communiquer à la direction du cycle d'orientation actuel de votre enfant !</p>
--	---

L'élève s'inscrit de son propre assentiment, il s'engage à respecter le règlement de sa nouvelle école.

La présente inscription l'engage à effectuer l'année en immersion pendant toute la durée officielle de l'année scolaire, sauf en cas de force majeure où le retour dans l'établissement d'origine ne peut se faire qu'avec l'accord des deux directions. La commune pourrait alors exiger le remboursement au prorata des frais d'écolage et de transport.

Signature de l'élève : _____ Signature des parents : _____

Important :
Nous vous prions de joindre à ce formulaire une photocopie des notes de l'année précédente (2023-2024) et du 1^{er} semestre de l'année scolaire 2024-2025. Cette inscription doit être déposée au secrétariat (veuillez respecter le délai imparti par l'école fréquentée). La troisième page sera complétée par l'établissement qui enverra le dossier à l'école du Haut-Valais concernée.





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Recommandation de l'école actuellement fréquentée, remplie par le titulaire et la direction

Si l'élève ne peut pas être recommandé ou seulement « avec réserve », le titulaire ou la direction d'école doit impérativement justifier cette décision (remarques).

Nom, prénom de l'élève et école fréquentée : _____

A. Du point de vue de sa personnalité (maturité, motivation, caractère), nous pouvons le recommander :

sans aucune réserve avec réserve pas du tout

Remarques sur la personnalité et la motivation de l'élève :

.....
.....
.....

B. D'un point de vue strictement scolaire (résultats, comportement), nous pouvons le recommander :

sans aucune réserve avec réserve pas du tout

Remarques sur le comportement et les résultats scolaires de l'élève :

.....
.....
.....

Signature du titulaire : _____

Sceau et signature de la direction : _____

Pour toutes informations complémentaires :

Veuillez vous adresser directement au cycle d'orientation du Haut-Valais ou contacter le Bureau des Echanges Linguistiques (BEL) : Tél. 027/606 41 30 - Courriel : bel-bsa@admin.vs.ch

La demande, dûment complétée et signée, doit être envoyée par le CO d'origine actuellement fréquenté au CO du Haut-Valais (mentionné en page 1), avec une copie scannée au BEL (bel-bsa@admin.vs.ch), au plus tard le 14 février 2025.

15 février 2025



Année en immersion



- Possibilités de logement :
Famille d'accueil – Internat – **famille à famille**
Etre pendulaire!
- Personne de contact pour les élèves = titulaire et/ou
Direction de l'établissement (coordination, conseils, ...)



Année en immersion

- Langue 1 = français → systématiquement suivie en niveau I
- Langue 2 = allemand → systématiquement suivie en niveau II
- Les élèves en immersion peuvent être dispensés partiellement de l'enseignement de leur L1 pour approfondir leurs compétences en L2 ou effectuer un travail aux objectifs individualisés
- En principe, un enseignement particulier de la langue d'immersion (= allemand) est organisé par la direction
- À son retour, l'élève suit systématiquement les cours de L2 = allemand, en **niveau I**



Année en immersion

Pour les **maths** et les **sciences** :

→ les élèves sont scolarisés dans les mêmes niveaux que l'année précédente.

Année en immersion

Évaluation / promotion

- Un entretien d'évaluation peut remplacer la notation chiffrée du 1er semestre (statut d'élève en immersion)
- Indispensable de participer aux rencontres avec les enseignants
- Pour la promotion, les dispositions identiques à celles des autres élèves sont appliquées, avec l'ajout de la mention «élève en immersion linguistique» dans le livret scolaire.



Année en immersion

Promotion

Concernant l'admission au secondaire II → règles cantonales

Cependant, en L2, le niveau II → niveau I

Dans cette discipline, pour un accès au collège après la 10CO, la moyenne entre 4 et 4.4 = 4.5

En plus et uniquement pour l'ECCG et école de maturité professionnelle → Sciences en niveau II au CO = Niv I

L'élève commence en 11CO avec le même niveau qu'en 10CO

Non appliqué pour l'accès au Collège!



Accès au Lycée-collège après la 10 ou 11CO

Après la 10CO	Après la 11CO
Collège (Maturité gymnasiale)	
4 niveaux I dont 3 \geq 4,5 et 1 \geq 4 Moyenne générale \geq 4,5	
	3 niveaux I et 1 niveau II (dont 2 niveaux I \geq 4) 1 niveau II \geq 5



Après la 3^{ème} du CO : Diplôme du CO obtenu plus:

Après la 11CO : diplôme de CO obtenu plus :		
Maturités professionnelles intégrées (MP1), Ecoles des métiers	Écoles de culture générale avec Maturité spécialisée	Maturités professionnelles post-CFC (MP2)
4 niveaux I (dont 3 \geq 4)		<p>CFC obtenu, plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit remplir les conditions de fin de 11CO (lignes 1 et 2, 3^e colonne) ; - soit réussir un examen d'admission fixé par le Département portant au minimum sur les branches français, allemand, maths; un cours préparatoire peut être proposé en vue de l'examen d'admission ; - soit admission sur dossier par la direction, tenant compte des résultats obtenus au CFC et/ou dans d'autres formations. <p>* Des conditions particulières régissent l'admission dans l'orientation « Économie et services », type Économie.</p>
3 niveaux I et 1 niveau II (dont 2 niveaux I \geq 4) 1 niveau II \geq 4,5		
2 niveaux I et 2 niveaux II 2 niveaux I \geq 4 1 niveau II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	2 niveaux I et 2 niveaux II (dont 1 niveau I \geq 4) 1 niveau II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	
1 niveau I et 3 niveaux II 1 niveau I \geq 4 2 niveaux II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	1 niveau I et 3 niveaux II 2 niveaux II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5	
4 niveaux II 3 niveaux II \geq 5 et 1 niveau II \geq 4,5		



Ecole préprofessionnelle en immersion (EPP, année de transition)

École préprofessionnelle (EPP, année de transition)

ou
diplôme du CO non obtenu
mais :
1 niveau II < 4 au
maximum et moyenne
générale ≥ 4 , et aucune
combinaison de note
excluant la promotion

Remarque :

Après l'EPP, on peut accéder, moyennant le
certificat réussi et

4.8 de moyenne dans le premier groupe et
4.5 de moyenne générale.

- ✓ aux maturités professionnelles intégrées
- ✓ à l'École des métiers (Matu. pro.)
- ✓ à l'école de culture générale (Matu. spécialisée)



Bases légales

- L'Ordonnance du 12 janvier 2011 concernant les structures suprarégionales du cycle d'orientation (411.200)
- Directives relatives aux élèves de la scolarité obligatoire suivant un enseignement immersif durant une année dans l'autre partie linguistique du canton
- Art. 25 de l'Ordonnance relative à l'évaluation du travail des élèves de la scolarité obligatoire du 17 juin 2015
- **Un élève a la possibilité de poursuivre son CO dans le CO d'immersion mais sans conditions particulières, si ce n'est les aspects financiers.**



Art. 7bis Participation de la commune de domicile

La commune de domicile verse **une participation annuelle de 2300 francs par élève** à titre de **frais d'écolage** à la commune, respectivement à l'association de communes, accueillant des élèves en école partenaire du sport, ci-après EPS, **ou en enseignement immersif et paie les frais de transport de l'élève**. Elle **participe aux frais de repas selon les règles en vigueur au niveau communal**.

Art. 7ter Participation du cycle d'orientation d'accueil

1 Le cycle d'orientation d'accueil supporte les éventuels frais d'écolage supérieurs aux 2000 francs versés par la commune de domicile.

2 Le cycle d'orientation d'accueil met à disposition des élèves accueillis ses infrastructures ainsi que sa structure administrative.

Art. 7quater Participation des parents

Les parents assument les frais de repas selon la règle en vigueur dans la commune de domicile ainsi que les éventuels autres frais supplémentaires.



Certaines différences ! Par ex. les vacances

2025 - 2026							
	Schulbeginn Rentrée	Herbst Automne	Weihnachten Noël	Sportferien Carnaval	Ostern Pâques	Maiferien Ascension	Schulschluss Fin
Oberwallis Tal	18. 08.	10. - 27. 10.	19. 12. - 5. 01.	20. 2. - 09. 03.	02. - 07. 04.	08. - 18. 05.	30. 06.
Oberwallis Tourismus	18. 08.	10. - 27. 10.	19. 12. - 5. 01.	27. 2. - 09. 03.	02. - 07. 04.	01. - 18. 05.	30. 06.
Valais francophone	21. 08.	15. - 27. 10.	19. 12. - 5. 01.	13. 2. - 23. 02.	02. - 13. 04.	13. - 18. 05.	26. 06.



B1 - B2

Avril - mai



En réussissant l'examen **Zertifikat Deutsch für Jugendliche** (telc Deutsch B1) le/la participant/e a prouvé qu'il/elle est capable de :

- comprendre des textes variés
- s'exprimer à leur sujet aussi bien oralement que par écrit
- s'affirmer linguistiquement dans toutes les situations importantes de la vie quotidienne ou professionnelle
- comprendre et participer aux conversations dans la vie privée ainsi que professionnelle



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Et après l'année en immersion ?

Quels sont mes projets pour l'année suivante?



En parler si nécessaire avec la ou le titulaire!



Et après l'année en immersion

Apprentissage

Exigences du maître de stage et maturité pro

ECCG

Il est impératif de garder un œil sur les conditions d'admission aux écoles supérieures.

4 x Niveau 2

Être conscient que cela va être vraiment difficile !

Reporter éventuellement l'année d'immersion d'une année ?



Année en immersion au collège à Brigue

Vous trouvez les informations utiles pour une année linguistique au collège à Brigue sur notre site. La présentation de l'immersion au KSSB a lieu le 15 janvier 2025.

1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}
ou 4^{ème}+5^{ème}





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Site du BEL

Sur notre site: www.vs.ch/bel

Témoignages de jeunes et informations utiles

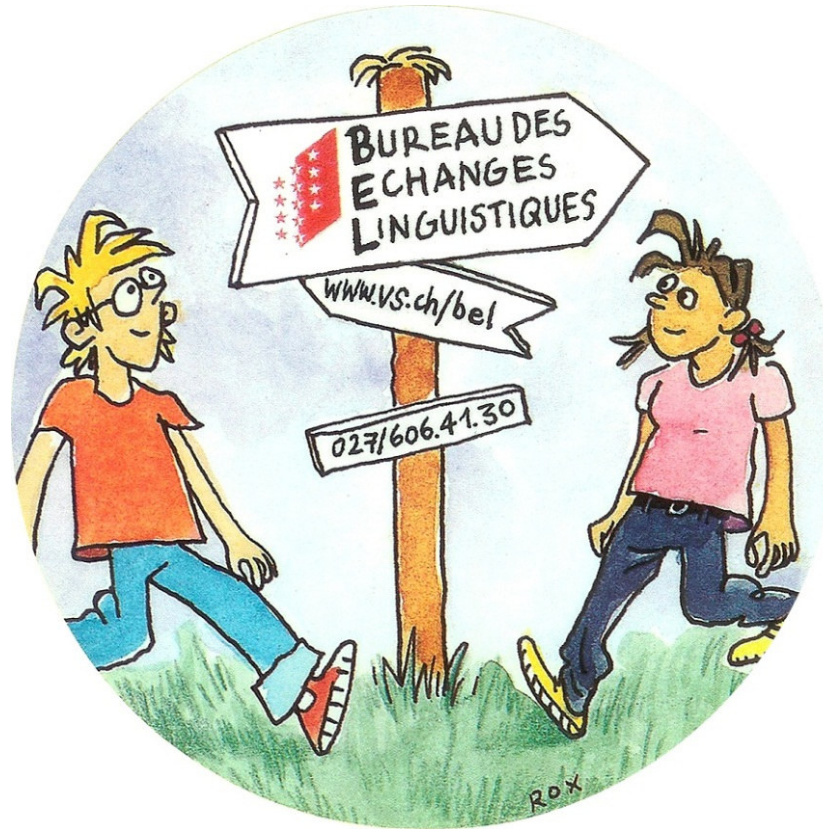


BEL | BSA

BUREAU DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH



Nous vous remercions pour votre attention!





Ce PPT et les formulaires en ligne sont disponibles sur notre site, www.vs.ch/bel